

Indicateur n°2 : Montant des dépenses de santé par habitant
Dépenses de santé par habitant, de 2000 à 2012

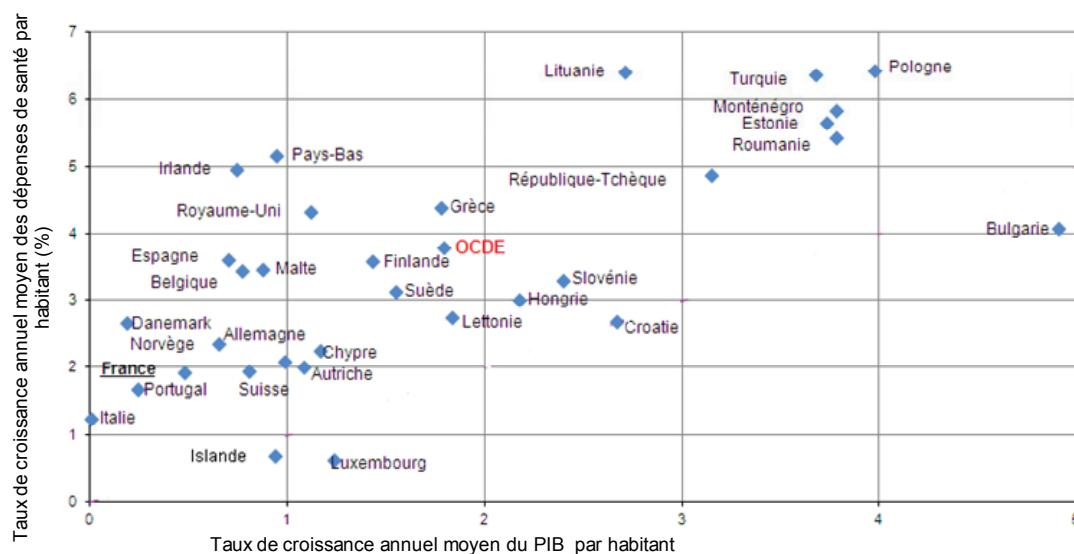
	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CSBM (en millions d'euros)	114 574	148 116	160 352	165 710	171 149	175 231	179 608	183 623
Population moyenne (en millions)	60,7	63,0	63,8	64,1	64,5	64,8	65,1	65,4
CSBM par habitant (en euros)	1 887	2 353	2 514	2 584	2 655	2 705	2 758	2 806
Soins hospitaliers	891	1 088	1 155	1 188	1 229	1 255	1 276	1 300
Soins ambulatoires	472	594	639	656	672	680	704	723
Transport de malades	31	45	51	53	56	58	60	63
Médicaments	395	487	513	521	529	532	532	525
Autres biens médicaux	98	139	157	166	170	179	187	196

Sources : DREES, comptes de la santé ; INSEE

En 2012, la dépense de santé par habitant s'élève à 2 806 euros, soit 1,7% d'augmentation par rapport à l'année précédente. Les soins hospitaliers représentent la plus grande part dans la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) avec 46,3%. Viennent ensuite les soins ambulatoires (25,8%), les médicaments (18,7%) et dans une moindre mesure les autres biens médicaux (7,0%) et les transports de malades (2,2%). Par rapport à 2000, on observe une légère modification de sa structure, puisque les soins hospitaliers avaient alors une part légèrement plus importante (47,2%), tout comme les médicaments (20,9%).

À moyen terme, il s'avère que l'activité économique constitue un des principaux déterminants de l'évolution de la demande de soins, comme cela est confirmé par les données internationales publiées par l'OCDE, qui montrent un lien fort entre la croissance des dépenses de santé par habitant (en termes réels, c'est-à-dire hors inflation) et la croissance du PIB par tête (cf. graphique infra).

Sur la période 2000-2010, à l'exception de la Bulgarie, de l'Islande et du Luxembourg, la croissance annuelle des dépenses de santé a dépassé la croissance du PIB dans tous les pays européens au cours de la dernière décennie. La France fait partie d'un groupe de pays qui ont vu leur taux de croissance annuel moyen des dépenses de santé par habitant ralentir au cours de cette décennie, en lien en particulier avec les politiques mises en place pour modérer leur rythme d'évolution.

Variation des dépenses de santé et du PIB, par habitant, en termes réels, 2000-2010 (ou année la plus proche)


Sources : OCDE, Panorama de la santé 2012

Précisions méthodologiques :

Les dépenses de santé par habitant sont calculées à partir des Comptes nationaux de la santé, publiés chaque année par la DREES. Le calcul consiste à diviser la Consommation de Soins et Biens Médicaux (CSBM), qui représentait 183,6 milliards d'euros en 2012, par le nombre de personnes résidant en France (métropole et DOM) afin d'évaluer la dépense de santé par habitant. C'est la population moyenne résidant en France durant chaque année, estimée par l'INSEE, qui est utilisée pour le calcul de cet indicateur.

La CSBM, agrégat central des Comptes de la santé, représente la valeur totale des soins, des biens et services médicaux consommés sur le territoire national (y compris dans les DOM) par les assurés sociaux français et les personnes prises en charge au titre de l'Aide médicale d'État (AME) ou pour des soins urgents, pour la satisfaction de leurs besoins de santé individuels et qui concourent au traitement d'une perturbation provisoire de l'état de santé ; les soins de longue durée aux personnes âgées ou handicapées en établissement et les services de soins à domicile (SSAD) en sont exclus.

Les Comptes nationaux élaborés par l'INSEE font l'objet d'un changement de base périodique, afin de corriger des erreurs éventuelles et d'intégrer les sources d'information les plus récentes. Cette révision porte sur les concepts et sur l'évaluation des séries ; elle a conduit à une légère baisse du niveau du PIB de la France en base 2005. Il en va de même pour les Comptes de la santé, qui sont un compte satellite des Comptes nationaux. À l'occasion de la publication de la « base 2005 », le contour et l'évaluation des principaux agrégats des comptes de la santé – en particulier celui de la CSBM - ont été également revus (pour plus de détail, voir l'annexe des Comptes de la santé 2012 détaillant spécifiquement les modifications entreprises lors du passage à la base 2005).

Un nouveau changement de base est prévu pour l'an prochain : les Comptes de la santé 2013 seront alors présentés en base 2010.